

# Quelques Précisions

## EXCLUSIONS

# ASSURANCE VOL & CASSE

- J'ai acheté il y a 6 mois, le dernier portable à la mode à mon enfant de 15 ans. Il a fait tomber son portable par terre et l'écran s'est cassé. Que faire ?

*Vous appelez Domestic & General. Nous faisons appel à un réparateur agréé et prenons en charge le coût des réparations.*

- Mon téléphone portable est irréparable. Dois-je en acheter un autre à mes frais ?

*Non, vous êtes couvert par votre assurance Domestic & General, qui remplace votre appareil par un produit neuf équivalent possédant les mêmes caractéristiques techniques que l'ancien.*

- J'ai été agressé, mon téléphone mobile m'a été volé. J'ai peur que mon agresseur en profite pour téléphoner à mes frais.

*Domestic & General vous rembourse les communications frauduleuses selon l'option que vous avez souscrite.*



**Pour toute question technique ou commerciale, contactez notre service garantie au 01.44.83.80.30. ou e-mail [infofr@domgen.com](mailto:infofr@domgen.com)**

### Extrait des exclusions prévues au contrat de Garantie Vol & Casse :

#### Exclusions spécifiques à la garantie

##### « Dommage Accidentel » :

- Les pannes, défaillances ou défauts, imputables à des causes d'origine internes, ou liés à l'usure ou à l'oxydation, quelle qu'en soit la cause, des composants.
- Les dommages esthétiques ou cosmétiques.
- Les coûts encourus lorsqu'aucun dommage n'a pu être constaté par une station technique ou un réparateur agréé Domestic & General.

#### Exclusions spécifiques à la garantie

##### « Vol Caractérisé de l'appareil garanti » :

- L'oubli volontaire ou par négligence, la perte y compris par suite d'un événement de force majeure, le vol par négligence (soit, par exemple, laisser l'appareil visible de l'extérieur d'un véhicule, d'une habitation ou sur une table de café), le vol à la tire, la disparition de l'appareil garanti.
- Le vol des accessoires et consommables (chargeur, batterie, carte mémoire additionnelle, et plus généralement tout accessoire connexe à l'appareil garanti).

#### Exclusions communes à toutes les garanties :

- Les dommages survenant hors de France Métropolitaine, sauf accord stipulé.

Gestion et souscription assurées par :



DOMESTIC&GENERAL

1er spécialiste européen de la garantie électro-domestique

14, rue Drouot - 75009 Paris  
RCS B 389 623 653  
Société régie par le Code des Assurances  
Tél. : 01.44.83.80.30 • Fax: 01.44.83.80.35



DOMESTIC&GENERAL

1er spécialiste européen de la garantie électro-domestique

# Téléphonie Mobile



# Assurez votre téléphone mobile contre le Vol & la Casse

## PROCÉDURE

### Pourquoi prendre une Assurance Vol & Casse ?

Avec près de 50 millions d'abonnés en France, le téléphone portable est devenu le principal outil de communication.

De technologie toujours plus fine et complexe, le téléphone mobile est très sensible aux chocs et autres dommages accidentels.

C'est bien connu, ça n'arrive qu'aux autres ! Mais il se vole plus de 500 téléphones portables chaque jour. S'assurer contre le Vol aujourd'hui n'est pas un luxe, c'est presque une précaution nécessaire.



**Offrez-vous le plus haut niveau de tranquillité.**



### Une assurance efficace

Deux niveaux de couverture, une protection jusqu'à 1500 euros.

### Le choix de la durée

1 an de garantie renouvelable 2 fois, soit 3 ans au total, ou 2 ans de garantie immédiate.

### Pour moins de 10 euros par mois,

faites le choix du premier spécialiste européen de la garantie électrodomestique.



Mon téléphone est **VOLÉ**

Mon téléphone est **CASSÉ**

1

Je déclare mon vol ou mon dommage accidentel à Domestic & General.

2

Domestic & General instruit mon dossier.

3

Selon mon niveau de couverture, je suis indemnisé des communications frauduleuses.

4

**Je n'ai aucun FRAIS de dossier**

En cas de Vol mon appareil est remplacé.

En cas de dommage accidentel mon appareil est réparé ou remplacé si il est irréparable.

5

Je retrouve pleinement l'usage de mon téléphone portable.

6

